

# COMMUNIQUE DE PRESSE

La commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF) s'est réunie en session ordinaire le 14 juin 2016 à Libreville, République Gabonaise, dans les locaux de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC), sous la Présidence de **Monsieur Rafael TUNG NSUE BILOGO**, son Président.

Au cours de cette session, le Collège de la COSUMAF a pris acte du compte rendu de l'opération d'émission d'un emprunt obligataire par appel public à l'épargne de l'Etat Gabonais dénommée « EOG 6,5% Net2016-2021 ». Cette opération, autorisée par l'organe de régulation du marché financier de la CEMAC et enregistrée sous le numéro COSUMAF-APE-02/16, a connu un franc succès auprès des investisseurs de la sous-région. A la fin de la période de souscription il ressort un montant de fonds levés de plus de 134,94 Milliards F. CFA contre 98 Milliards sollicités, soit une sursouscription de 36,95 Milliards de F. CFA.

Dans le cadre de ses pouvoirs régaliens, le Collège de la COSUMAF a d'une part, examiné les dossiers contentieux qui ont été portés à sa connaissance, et d'autre part, en matière d'autorisation d'exercice des activités d'intermédiation sur le marché financier régional, elle a décidé d'agréer la société CBT-BOURSE SA Tchad en qualité de société de bourse et son Directeur Général, Monsieur Bertrand TOGNIA en qualité de Dirigeant.

Examinant l'évolution de la situation du marché des capitaux de la CEMAC, il en ressort que celui-ci est marqué depuis quatre ans par une régularité du recours au marché par les Etats membres et les entreprises plus particulièrement pour le compartiment obligataire. Cette évolution encourageante est à mettre en relation avec la nécessité de combler les besoins de financements des investissements des agents économiques créés par la baisse des cours des matières premières et les efforts d'information sur les activités du marché entrepris par l'organe de régulation du marché.

Faisant suite aux recommandations de l'étude prospective sur le potentiel du marché financier de l'Afrique Centrale réalisée par la COSUMAF et restituée lors du Forum sur le développement du marché financier de la CEMAC à Malabo, le Collège a été informé sur l'imminence du démarrage de la phase d'armement du plan d'action issu de cette étude et de l'intérêt que les institutions au 

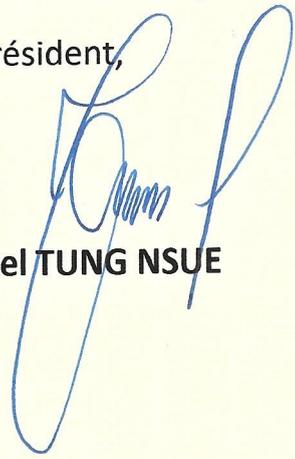
Suite à l'admission de la COSUMAF en novembre 2015 en qualité de MEMBRE ORDINAIRE DE l'Organisation Internationale des Commissions des Valeurs (OICV), les membres de la COSUMAF ont une fois de plus félicité le Président de la COSUMAF pour cette heureuse initiative qui contribue à la reconnaissance internationale de l'organe de supervision du marché financier de la CEMAC. Ils ont salué la confirmation de cette adhésion par la récente signature le 11 mai 2016 à Lima (au Pérou) par son Président du Mémoire Multilatéral relatif à la coopération et à l'échange d'information (MMoU) dans le cadre de l'OICV.

Enfin, le Collège de la COSUMAF s'est félicité de l'élection pour deux (2) ans de Monsieur Rafael TUNG NSUE BILOGO, Président de la COSUMAF en tant que Président de l'Institut Francophone pour la Régulation Financière (IFREFI) qui regroupe en son sein des représentants de tous les organes de supervision des marchés financiers principalement de tous les pays francophone ou non et dont l'Autorité des Marchés Financiers de France (AMF) assure le Secrétariat. 

Fait à Libreville, le 14 juin 2016

Pour la COSUMAF,  
Le Président,

COMMISSION DE SURVEILLANCE  
DU MARCHÉ FINANCIER  
DE L'AFRIQUE CENTRALE  
Tél.: +241 01.74.75.91  
B.P. 1724 Libreville - GABON

  
**Rafael TUNG NSUE**